

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 17 octobre 2012**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, M. EL HASSOUNI, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme BERNARD), Mme GINDRE, (représentée par M. BERTHIER), Mme REVEL (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (3) Mme GAUTHIÉ, M. GOUDEAU, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 9 octobre 2012

**Délibération n° : 54-2012**

**Objet : Résidence sociale Abrioux- convention de mise à disposition de locaux**

Madame Mériame MEZGUELDI, artiste peintre, a bénéficié pendant plusieurs années, de locaux mis à sa disposition par le Centre Communal d'Action Sociale sur le site de la résidence pour personnes âgées Les Bégonias.

La résidence Les Bégonias ne pouvant plus accueillir Madame MEZGUELDI, il lui a été proposé de mettre à sa disposition à la résidence sociale Abrioux un bureau de 20 m<sup>2</sup> pouvant servir d'atelier, ainsi qu'un local de type « réserve ».  
Cette mise à disposition est gracieuse, l'artiste s'engageant à prendre une assurance multirisque habitation.

Elle permet l'exercice de son art à Madame MEZGUELDI, et une collaboration entre l'artiste, le personnel et les résidents de la résidence Abrioux.

Par conséquent, les membres du Conseil d'Administration décident :

- de valider le projet de convention de mise à disposition de locaux joint à la présente délibération,
- d'autoriser le Président ou son représentant légal à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

24 OCT. 2012

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,



Nathalie POPADYAK



Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
Finances : 1  
DISH : 1  
Receveur Municipal : 2

**PUBLIÉ LE 18 OCT. 2012**